Logo CFDT

#CSEC L’information de vos représentants CFDT au Comité Central d’Orange N°7

Enquête télétravail

Au mois de juillet et avec le concours de l’institut Consumer Science and Analytics (CSA), Orange a organisé une enquête sur le thème du télétravail auprès des salariés du Groupe en France. Cette enquête a été adressée aux salariés ayant opté pour le télétravail régulier et occasionnel, ainsi qu’aux salariés ayant travaillé à domicile pendant le confinement.
Globalement, les répondants qu’ils soient manager ou non, ont ex-primé un ressenti positif sur cette forme d’organisation du travail, avec toutefois un certain nombre d’alertes et de points de vigilance.
Pour la CFDT, à condition que le télétravail soit choisi et non subi, il est une forme d’organisation du travail qui permet d’améliorer la qua-lité de vie au travail comme l’équilibre vie personnelle-vie professionnelle : il permet une meilleure concentration, une organisation du travail plus souple, une plus grande efficacité, une autonomie accrue, une diminution des temps de transport et de la fatigue ressentie.
Pour autant, et comme toute organisation du travail, le télétravail pré-sente des risques que l’enquête CSA a d’ailleurs parfaitement identifiés : l’isolement, les troubles musculosquelettiques (TMS), les problèmes de déconnexion, la rupture de lien social. Toutefois, toutes les formes de télétravail n’appauvrissent pas le lien collectif. En effet, le télétravail sur site Orange distant permet de travailler entouré de col-lègues, de services parfois différents, ce qui a le double avantage de nourrir le relationnel et d’enrichir notre expérience.
Pour la CFDT ce type de télétravail présente donc plusieurs avantages, dont celui de pérenniser les sites Orange sur tous les bassins d’emplois. En période de transformation, il importe de permettre aux salariés d’Agen, d’Avignon, de Colmar, ou d’Evreux de pouvoir travailler dans leur ville pour une patronne ou un patron Bordelais, Marseillais, Strasbourgeois, Nantais.
Pour la CFDT, il importe donc que les managers restent présents dans ces villes pour accompagner les collectifs dans l’appropriation de ces nouvelles organisations du travail, sans doute vitales pour l’avenir de l’emploi et la préservation des compétences dans notre entreprise.

(suite dans documents)

#CSEC L’information de vos représentants CFDT au Comité Central d’Orange N°7
Documents
#CSEC L’information de vos représentants CFDT au Comité Central d’Orange N°7